



## Une année dentaire

2012



### NOVEMBRE

12

Ouverture de l'université portugaise Fernando Pessoa à La Garde, près de Toulon, qui propose une formation payante en odontologie. Les frais d'études s'élèvent à 9 500 euros par an.

15

Début des négociations entre les syndicats, l'UNCAM (Union nationale des caisses d'assurance maladie) et l'UNOCAM (Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie) sur l'avenant 3 à la convention dentaire qui doit mettre en

place la CCAM (classification commune des actes médicaux).



**DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CABINET DENTAIRE**

28

L'ADF (Association dentaire française) signe une charte par laquelle elle s'engage à définir des objectifs de progrès en matière de développement durable dans le quotidien de la pratique. Un guide disponible sur le site de l'ADF permet à chaque praticien de faire le point sur les champs d'application dans sa pratique quotidienne.



29

L'Assemblée nationale adopte en première lecture une proposition de loi (PPL Le Roux) autorisant les mutuelles à mieux rembourser leurs adhérents lorsqu'ils s'adressent à un professionnel de santé qui a contracté avec elles. Sous la pression du corps médical, les médecins ne sont pas concernés.

leurs, « les cours ne sont pas décrits, les cursus des enseignants ne sont pas décrits, ils n'ont pas le droit de porter le nom d'université ».

29

La sinistralité en 2011 a progressé pour s'établir à 5,1 % contre 4,24 % en 2010, selon le rapport d'activité du groupe MACSF-Le Sou Médical sur les risques des professions de santé. Les 25 732 chirurgiens-dentistes sociétaires ont en effet adressé 1 309 déclarations en 2011. L'essentiel des litiges porte sur la prothèse, mais on observe une progression des sinistres en implantologie.

2012 contre 239 en 2011 et 125 en 2010. Elle résulte pour l'essentiel de l'arrivée de primo-inscrits de nationalité roumaine et, dans une moindre mesure, espagnole.

• Le taux de participation au programme M'T dents a progressé de 3 points en 2012 pour atteindre 35 %. Plus de 1 million d'exams bucco-dentaires ont été pris en charge par l'Assurance maladie en 2012.



istobians-Fotolia.com

## DÉCEMBRE



1<sup>er</sup>

• Le dernier fabricant de brosses à dents, Duopole, en grande difficulté financière, est repris par le directeur industriel de l'établissement. Olivier Remoissonnet fait le pari de relocaliser l'ensemble de la production en France, dans l'usine historique de Beauvais.

## 2013

### JANVIER

1<sup>er</sup>

• C'est parti pour le DPC (développement professionnel continu). Officiellement, chaque praticien doit suivre au moins un programme DPC chaque année. Son inscription sur le site [mondpc.fr](http://mondpc.fr) lui permet de rejoindre un programme et de valider son obligation annuelle\*.



©A.Labat@Polecom.ups

11

Le *numerus clausus* pour 2013 reste stable à 1 200 étudiants qui seront autorisés à poursuivre leurs études en odontologie, fixe le *Journal officiel*.



• Patrick Solera, chirurgien-dentiste à Toulouse, est élu président de la FSDL (Fédération des syndicats dentaires ibéraux).



\* L'inscription sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) concerne uniquement les prestataires de soins libéraux et salariés exerçant en centre de santé conventionné.

• Les nouvelles inscriptions au tableau de l'Ordre en 2012 sont en majorité des praticiens d'origine française : 1 022 en 2012 (980 en 2011 et 921 en 2010). Mais l'inscription de chirurgiens-dentistes en provenance d'autres pays de l'Union européenne progresse très sensiblement : 320 en



©Van Duinier

19

La première convention internationale visant à réduire les émissions de mercure liées aux activités humaines est signée à Genève. Aucune date d'interdiction de ce métal dans les amalgames dentaires n'a été précisée, mais sa présence doit être progressivement réduite.

« PESSOA »

# Trois procédures sont en cours...



© Fotolia.com

Les procédures lancées séparément par la FSDL, l'Union des jeunes chirurgiens-dentistes (UJCD) et la CNSD à l'encontre de la formation privée portugaise en chirurgie dentaire installée à Toulon, puis à Béziers, sont encore loin d'aboutir. La plus avancée semble être celle de la FSDL. Le syndicat vient de plaider le dossier à Toulon le 31 octobre. C'est maintenant au président du tribunal de se prononcer sur « le sort » de cette école le 31 janvier 2014, explique Patrick Solera. « Deux solutions : soit il aura suffisamment de courage pour faire appliquer la loi, soit il estime qu'il n'est pas de son ressort de décider des écoles privées européennes », résume le responsable de la FSDL. Dans les deux cas, chacune des parties pourra faire appel...

La procédure lancée par la CNSD est liée à la plainte pour escroquerie et diplôme frauduleux, déposée par le rectorat de Nice. Elle se trouve en ce moment entre les mains du juge d'instruction. Quelle

peut en être l'issue ? « Soit le juge d'instruction décide de poursuivre et nous serons partie civile sur le dossier. Soit il considère que la plainte n'est pas justifiée », explique la présidente Catherine Mojaïsky. Mais aucune échéance n'est fixée. L'UJCD, qui avait lancé une procédure en dissolution de l'association « Pessoa », a obtenu le 31 octobre, jour de l'examen de l'affaire, le renvoi de l'audience au mois de mai 2014. « C'est que », explique Philippe Denoyelle, « la structure de formation a entre-temps changé de dénomination et d'objet social. » « Nous avons attaqué en estimant que leur objet social, qui était de dispenser en France une formation délivrant le diplôme universitaire habilité par le gouvernement portugais, ne correspondait pas à la loi. Au mois de juin, l'association est devenue un Centre libre d'enseignement supérieur international - CLESI - qui ne parle plus de délivrance de diplôme universitaire mais de la dispense en France, en Europe et dans le monde, de cours libres et de formations d'enseignement supérieur privé dans tous les domaines ». Sur son site, le CLESI indique qu'il prépare les étudiants à obtenir un diplôme européen, notamment à l'université Fernando Pessoa de Porto avec laquelle il a signé une convention d'affiliation académique. Quelle est maintenant la capacité de cette structure à former des chirurgiens-dentistes ? C'est la question à laquelle s'attelle l'UJCD. ●

ANNE-CHANTAL DE DIVONNE

## PÊLE-MÊLE...

Par Charles de TESSIÈRES

11 pays bénéficient encore de la note AAA, la meilleure possible décernée par les 3 agences de notation Standard & Poor's, Fitch et Moody's. Parmi eux, 8 se trouvent en Europe. Depuis 3 ans, 4 pays ont été expulsés de ce club très fermé : la France, l'Autriche, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Le Point, n° 2148, 14/11/2013

**Au Yémen,**  
14 % des filles sont mariées de force avant l'âge de 15 ans, et 52 % avant 18 ans.

Le Monde, 14/11/2013

**La France a dépassé, fin août 2013, le cap des 900 000 auto-entrepreneurs.**

Le Figaro, 05/11/2013

**En France,** 21 % des hommes nés entre 1961 et 1965 n'ont pas d'enfants contre 13 % pour ceux nés entre 1941 et 1945. La proportion des femmes nées entre 1961 et 1965 sans enfant est de 13 %, soit un écart de 7 points avec les hommes.

Insee/20 minutes, 14/11/2013

**Au moins 441 nouvelles espèces ont été découvertes ces quatre dernières années dans les forêts de l'Amazonie, dont 258 plantes, 84 poissons, 58 amphibiens, 22 reptiles, 15 oiseaux et 1 mammifère.**

Rapport WWF/Le Figaro, 30/10/2013